

Compte rendu du conseil municipal du 7/11/2022

Présence : Tous les conseillers sont présents à l'exception d'Alexandra Stanus

1 Acquisition de la parcelle de L'ASA

Délibération pour que le maire signe l'achat de la parcelle. Tous les membres du conseil municipal valident cette délibération.

2 Convention avec la confrérie des vignerons

Délibération pour accepter une convention avec la confrérie des vignerons afin de partager le coût de l'encart publicitaire du Dauphiné

Délibération adoptée à l'unanimité des présents (8 conseillers).

3 Remplacement de Jocelyne devulder à la poste

Jocelyne devulder qui remplace Brigitte Giaime à la poste le samedi et lors des congés souhaite ne plus assurer cette fonction, il faut donc confier ce poste à un nouvel employé.

Floriane lecerf a été engagée pour ce remplacement en CDD.

Délibération adoptée à l'unanimité pour le nouveau contrat de Floriane lecerf

4 Changement ou mise en conformité des bornes à incendie

- trois bornes à incendie sont à changer complètement.

-Les autres bornes doivent être mis en conformité

Le coût des travaux est estimé à 16000 € d'après le devis de Provence Alpes canalisations

5 Problème des souches d'arbres des agriculteurs

-Proposition de créer un espace propre aux souches d'arbres. Monsieur Figuiere avait proposé l'an dernier un devis pour aménager proprement un espace destiné à accueillir les souches d'arbres (6000 €). Il faut demander un devis réactualisé.

6 Agrandissement de l'école de Théus (regroupement)

Le Sivu doit modifier ses statuts pour accepter la compétence "investissement "dans le cadre de la création de la nouvelle classe du regroupement sur THEUS.

Il est demandé également à la communauté de communes de prendre en charge le suivi des travaux (maîtrise déléguée)

Une délibération est prise et votée à l'unanimité pour modifier les statuts du SIVU en ajoutant la compétence "investissement " pour création de nouvelles classes.

Une autre délibération est prise pour confier la maîtrise déléguée du suivi des travaux à la communauté de communes. Tous les conseillers présents donnent leur accord.

7 Questions diverses .

-Des transactions seront menées avec l'ONF concernant le CD 900 et la mare.